

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2023-22

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
27	17	17

Date de la convocation :
le 29 septembre 2023
Date de publication électronique :
Le 25 octobre 2023

Séance du 05 octobre 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le cinq octobre à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Nadine SANTUNE, Corinne TROUVAIN, Messieurs Didier BÉRANGER, Patrick BOUCHER, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Olivier FERREIRA, Éric FOURDRINNIER, Claude GROS, Michel HARNY, Christian HEDUY, Hervé LE DROUMAGUET, Laurent MAROT, Éric ROUGEAUX, Didier RUMEAU.

Absents représentés : Madame Khristine FOYART représentée par Monsieur Éric FOURDRINNIER, Monsieur Patrice CARVALHO représenté par Monsieur Patrick BOUCHER, Monsieur Jean-Pierre LEOEUF représenté par Monsieur Michel HARNY, Monsieur Patrick PEYR représenté par Monsieur Laurent MAROT.

Absents non représentés : Messieurs Philippe BARBILLON, Jean-Pierre DESMOULINS, Alain FOURNIER, Daniel GAGE, Jean-Pierre HAUDRCHY, Daniel LARONZE, Claude LEBON, Florent MAZIÈRES, Denis MESSIO, Jackie TASSIN.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne.

Objet : Recours au dispositif intracting de la Banque des Territoires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L100-4 du Code de l'Énergie fixant les objectifs de la politique énergétique nationale,

Vu le Budget du SEZEO,

Vu le règlement de service éclairage public en vigueur,

Monsieur le Président expose que le remplacement de l'éclairage public par du matériel LED permet de générer au moins 50 % d'économie d'énergie. Il reste environ un tiers des points lumineux sous compétence du SEZEO à rénover, soit près de 6 000 lanternes. Considérant les objectifs nationaux de réduction des consommations d'énergie et le niveau de prix de l'électricité, l'objectif serait d'achever ces travaux au plus vite.

Le montant de cette rénovation est évalué à 4,2 millions d'euros dont 2,4 millions d'euros restant à financer après l'obtention des aides du Conseil Départemental et la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie.

La Banque des Territoires propose un dispositif financier innovant, l'intracting, qui consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans. Le financement prend la forme d'avances remboursables au taux de 2 % et le projet de passage à LED des 6 000 points lumineux du SEZEO entre dans les critères du dispositif.

Monsieur le Président sollicite donc l'avis du Comité syndical sur le projet de rénovation des 6 000 lanternes sur les exercices 2024 et 2025 et sollicite l'autorisation de présenter une demande de financement auprès de la Banque des Territoires,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical :

APPROUVE le projet de rénovation des points lumineux restant à remplacer par du matériel LED.

AUTORISE le Président à présenter une demande de financement auprès de la Banque des Territoires.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA